

déville(infos)

journal d'informations municipales - n°236 - février 2018



TROIS ANS DE MÉTROPOLE : QUELLES ACTIONS POUR LA VILLE ET SES HABITANTS ?



Petite enfance
A la découverte de
l'accueil de loisirs



Médiathèque Anne Frank
Nouveaux quotas
d'emprunt



Pré-inscriptions scolaires
La rentrée de
septembre se prépare



(sommaire)

- 3 entre nous
 - | Partages autour des « recettes d'Antan »
 - | Découvrir le monde des grands
 - | Médiathèque Anne Frank : emprunter plus et mieux !
 - | Au fil de la vie
 - | ALDM Football au top
 - | Hommage à Jacques Savoye
 - | Zoom sur :
Se faire recenser
- 5 dossier
 - | Trois ans de Métropole : quelles actions pour la ville et ses habitants ?
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
 - | Pour bien stationner dans les rues de la commune
- 10 rendez-vous
 - | Agenda
 - | Événement : Seniors en vacances
- 11 mairie pratique
 - | La rentrée 2018 se prépare maintenant !
 - | Les élus à votre écoute
 - | Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel



déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefèvre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Aline Miroir** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®. - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Mediapost** - Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

(éditorial)

La coopération intercommunale au service des habitants de la commune

La coopération entre les communes est devenue une impérative nécessité.

Beaucoup de services ne peuvent être rendus correctement aux habitants si on s'enferme dans les limites communales.

Aujourd'hui, les habitants travaillent de moins en moins dans la commune où ils résident.

Pour autant, la commune est une référence, un point de repère, une aide face aux grandes institutions trop souvent impersonnelles.

Elle est le territoire efficace, pour les services indispensables aux habitants, dans le domaine scolaire, de la petite enfance, de la culture, du sport, de la solidarité,... Elle est un espace d'animation, de lien social, irremplaçable !

Déville a toute sa place dans la Métropole, qui complète les services rendus à tous ses habitants.



Très Chaleureusement

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen

(info du mois)



10 364

c'est le nombre d'habitants au 1er janvier 2018 sur notre commune. Ce chiffre est transmis par l'INSEE suite au recensement de la population.

Ce chiffre sert de référence à de nombreux actes administratifs : dotation de l'État aux communes, barèmes de certaines taxes, nombre de conseillers municipaux, conditions d'implantation des pharmacies...

C'est pourquoi, il est essentiel que les ménages recensés répondent aux questionnaires déposés par les agents recenseurs. Toutes les informations sur le recensement de la population sont détaillées en page 4 de ce déville infos.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et pour connaître les résultats sur www.insee.fr

Partages autour des « recettes d'Antan »

En décembre et janvier, le service de la restauration collective a rencontré les personnes âgées de l'EHPAD La Filandière et de la résidence des Hortensias. L'occasion d'évoquer les recettes qui ont marqué leur enfance. Un moment convivial au cours duquel les aînés se sont remémoré les recettes qu'ils aimaient faire ou manger quelques années en arrière.

Flan parisien sans croûte, gâteau de riz, sablé à la peau de lait... vont ainsi être élaborés au cours d'ateliers cuisine que les personnes âgées vont partager avec les élèves des écoles primaires déjeunant à la cantine !

Et oui, **du 6 au 16 février, des ateliers découverte** vont être organisés dans les restaurants scolaires ainsi qu'à l'accueil de loisirs du mercredi 7 février.

Les enfants vont confectionner la «recette d'Antan» avec les personnes âgées qui se déplacent dans les restaurants scolaires. Le temps de la cuisson ou du refroidissement, enfants et aînés partagent le repas, à la fin duquel, la dégustation de la recette sera faite !



Découvrir le monde des grands



Les plus grands enfants de la maison de la petite enfance s'apprêtent à faire leur rentrée à l'école préélémentaire en septembre. Cette entrée à l'école s'accompagne souvent de la découverte de l'accueil de loisirs.

Pour les accompagner en douceur, un « **projet passerelle** » a été mis en place entre les deux structures municipales. Aux vacances d'hiver, de printemps et de juillet, deux visites sont donc organisées.

Accompagné de ses référentes de crèche, un groupe de petits de la maison de la petite enfance visite les locaux et partage les activités le temps d'une matinée ou d'un après-midi.

Les enfants accueillis le vendredi matin prennent le repas du midi sur place. Les enfants qui participent au grand jeu du jeudi après-midi, partagent le goûter et leurs parents peuvent venir les chercher sur place, l'occasion d'échanger avec l'équipe de l'accueil de loisirs maternel.

Culture

Médiathèque Anne Frank : emprunter plus et mieux !

En début d'année, les modalités d'emprunt de documents ont été modifiées à la médiathèque.

Désormais, les adhérents peuvent emprunter jusqu'à 25 documents par carte, dans la limite de 10 emprunts par type de support ! Le prêt des nouveautés a également été étendu à 2 exemplaires.

Pour les dévillois de moins de 18 ans (dont l'abonnement est gratuit), les emprunts sont étendus à l'ensemble des supports du secteur Jeunesse. En plus des livres, revues et cd audio, il est désormais possible d'emprunter cd-rom et dvd.

L'emprunt de cd audio du secteur adulte est également autorisé pour les moins de 18 ans. Plus de choix musicaux pour les adolescents, notamment !



REENSENEMENT MILITAIRE les jeunes nés en novembre, décembre 2001, janvier et février 2002 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE PRINTEMPS (du jeudi 26 avril au vendredi 11 mai) inscription du lundi 26 février au vendredi 6 avril auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville **02 32 82 34 80**. Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la commune www.deville-les-rouen.fr

BOURSE COMMUNALE accordée, sous condition de ressources, aux familles dévilloises dont les enfants sont scolarisés dans des établissements secondaires. Dossiers reçus au c.c.a.s., à l'Hôtel de Ville, de 8h30 à 12h30, du 1^{er} au 19 février 2018. Pièces à fournir : livret de famille, justificatif caf récent, avis d'imposition ou de non imposition 2017 sur les revenus 2016, justificatifs des ressources des 3 derniers mois de la famille, quittance de loyer, certificat de scolarité, bourses nationales de tous les enfants à charge, rib. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

au fil de la vie **décembre 2017**

Condoléances | Patrice LELEU | Augustine ANDRÉO veuve RAMOZ | Lucien DUHAMEL | Isabelle BREARD épouse GARCIA | Huguette ANSEL épouse VASSEUR | Philippe AVENEL | Hilaire CAUDRELIER | Huguette LEBLOND épouse DIGARD | Claire DEMEULLE épouse DELAUNAY | Daniel VUICHOUD | Louis FLET

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Associations sportives

ALDM Football au top



Leader du championnat Régional 1, l'AL Déville/ Maromme a remporté sept matchs sur les neufs rencontres en ce début de saison.

Avec 27 buts inscrits, soit une moyenne de 3 buts par rencontre, l'AL Déville Maromme est sans conteste championne d'automne avec la meilleure attaque du championnat. Des résultats à suivre donc !

Rappelons que l'ALDM Football, c'est aussi du football, de l'initiation dès 6 ans jusqu'aux vétérans. Pour celles et ceux qui aiment le sport de plein air par tous les temps, les renseignements se font auprès de René Dominguez au 07 86 18 04 80.

Et pour suivre, toute l'actualité du club, rendez-vous sur son site www.aldmfoot.fr

Hommage à Jacques Savoye



Le 8 janvier dernier, Jacques Savoye est décédé à l'âge de 85 ans. Il était le président du judo club de Déville depuis sa création en 1989. Cet homme d'une grande droiture, était convaincu des bienfaits du sport dans l'éducation des jeunes.

D'une grande générosité, Jacques Savoye était dévoué à la cause humaine. Il a beaucoup oeuvré pour les autres, notamment au Vietnam, où il s'est impliqué dans les secours aéroportés pour le parachutage de médicaments et l'aide humanitaire ou encore, à Saint Jean du Cardonnay, où il a été élu local et responsable associatif. La Municipalité lui rend hommage et adresse à toute sa famille, l'expression de ses très sincères condoléances.

ZOOM SUR...

Se faire recenser : un geste civique et obligatoire !

Jusqu'au 24 février, 418 logements sont recensés à Déville.

Pas besoin de vous déplacer

Munis de leur carte officielle, les deux agents recenseurs Marie-Brigitte Piquot et Marc Vanmerris, se présentent chez les ménages concernés et qui ont reçus une lettre d'information signée du Maire. Les agents vous remettent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier sur votre logement et les personnes qui y résident.

Pour répondre par Internet, rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Le recensement en ligne, c'est ici». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe figurant sur la notice d'information remis par l'agent et laissez-vous guider.

Vos informations personnelles sont protégées
Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Les réponses restent confidentielles et sont protégées par la loi.

Renseignements

Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80
www.le-recensement-et-moi.fr

en bref

- | **SPECTACLE DE PRINTEMPS POUR LES AÎNÉS** mardi 20 mars - 15h - centre culturel Voltaire / inscription obligatoire : mardi 6 mars -9h/12h - 14h/16h - maison de l'animation **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**
- | **COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX** ne manquez pas la collecte mensuelle qui se déroule le mercredi 12 février. Reprise de la collecte hebdomadaire à compter du mercredi 12 mars. **“Ma Métropole” 0 800 021 021**
- | **PLAN NEIGE** en cas de neige et/ou verglas, voies principales et accès des bâtiments municipaux dégagés par les agents de la commune. Les riverains doivent nettoyer le trottoir longeant leur habitation, bacs de déneigements à disposition. Attention, le sable contenu est traité pour le déneigement.
- | **TÉLÉASSISTANCE** permet aux personnes âgées d'être reliées 24h/24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le c.c.a.s., seul l'abonnement est à payer. **C.c.a.s., Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**
- | **MODIFICATION DU PROGRAMME « SENIORS EN VACANCES »** la nouvelle destination est «Saint-Pierre-la Mer» dans l'Aude. Deux séjours du 16 au 23 septembre et du 29 septembre au 6 octobre. Date limite d'inscription : mercredi 28 février. **C.c.a.s., Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**



TROIS ANS DE MÉTROPOLE : QUELLES ACTIONS POUR LA VILLE ET SES HABITANTS ?

Avec 500 000 habitants, la Métropole Rouen Normandie est aujourd'hui, l'une des plus importantes de France. Créée le 1^{er} janvier 2015, la Métropole assure de nombreux services au quotidien pour les habitants de Déville et ceux des 70 autres communes de la structure intercommunale. La Métropole soutient également plusieurs projets menés par la commune pour améliorer la qualité de vie de tous. D'autres projets d'intérêt plus communautaire sont aussi importants dans le développement de la Ville et touchent plus indirectement les habitants mais non sans intérêt.

(dossier)

Au quotidien pour les habitants

La Métropole, c'est d'abord les services publics de proximité, assurés pour garantir le confort des habitants. Eau, assainissement, collecte des déchets, transports en commun ou encore voirie : tous ces services de votre quotidien sont gérés par la Métropole.

La Métropole **contrôle la production et la distribution de l'eau potable sur son territoire**. Elle vérifie également la qualité de l'eau et en fixe les tarifs. A Déville, la distribution a été déléguée à la société «Eaux de Normandie».

La Métropole **assure la collecte et le traitement des eaux usées** en limitant leur impact sur le milieu naturel, notamment à travers la station d'épuration Emeraude située à Petit-Quevilly.

La Métropole **gère la collecte des déchets**. Distribution des sacs pour le tri sélectif, ramassage des déchets, déchetteries (voir zoom ci-contre), la Métropole développe également les équipements tels que les colonnes semi-enterrées dont 47 ont été implantées récemment sur la commune (rue de la Paix, allée Marcel Clément ou à côté de la résidence du Tronquet).

La Métropole **facilite les déplacements des habitants avec les réseaux de transports en commun** Astuce et Filo'r. La ville est desservie par la ligne TEOR (T2) et par les lignes de bus 5, 8, 9, 29, F4, t35. Un parc à vélos est installé à côté de l'arrêt devant la Mairie. La Métropole souhaite aussi encourager la mobilité des usagers en limitant l'usage de la voiture. Il lui faut donc proposer des espaces publics de qualité en entretenant chaussées, trottoirs, parcs de stationnement ou encore signalisation et éclairage public.

Et oui, la Métropole **assure également la gestion de la voirie** mais pas pour toutes les missions, certaines sont toujours réalisées par la commune. Rappel pour permettre de trouver le bon interlocuteur en cas de dysfonctionnement :

Commune	Métropole
Propreté des rues : nettoyage des rues, trottoirs et parkings, balayage, désherbage	Entretien de la voirie : nids de poule, bouche d'égout qui se soulève, parking public détérioré
Entretien des espaces verts : ramassage des feuilles, tonte, plantations	Signalisation routière : feux tricolores, panneaux de danger ou de priorité, marquage au sol
Mobilier urbain : poubelles, jardinières, lutte contre l'affichage sauvage et les graffitis	Mobilier urbain : bancs, bornes, barrières Eclairage public
Plan de viabilité hivernale : sablage, déneigement	Plan de viabilité hivernale : sablage, déneigement des voies TEOR
Demandes d'urbanisme de proximité : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...	Plan local d'urbanisme : élaboration d'un PLU à l'échelle de l'intercommunalité, schémas de cohérence territoriale ou de déplacements urbains

Les interventions pour l'entretien des routes, trottoirs et chaussées sont donc menées directement par la Métropole. Pour tout problème de nids de poule, d'éclairage relevant de ses compétences, les habitants doivent donc **contacter la Métropole au 0 800 021 021** (appel gratuit). La commune, si elle peut faire interface, ne fait toutefois que remonter les problèmes signalés. En aucun cas, elle ne peut gérer et régler les dysfonctionnements constatés.

Pour ce qui est des grandes opérations et projets d'investissements (réfection d'une rue par exemple), la Ville reste associée pour déterminer les priorités.

ZOOM SUR...

La déchetterie va réouvrir !

En décembre dernier, le Président de la Métropole a envoyé un courrier à Monsieur le Maire, dont il a fait état en Conseil Municipal.

Ce courrier précise qu'«il apparaît nécessaire de procéder au remplacement de la structure métallique endommagée et de rouvrir le site. Je vous confirme que la préparation de la consultation préalable aux travaux est d'ores et déjà engagée. Toutes les dispositions sont prises pour que la réouverture du site s'organise dans les meilleurs délais».

Et d'ajouter que «la fermeture de la déchetterie de Déville lès Rouen serait un signal difficilement compréhensible pour les habitants».

Encore quelques mois et chacun pourra donc retrouver une déchetterie rénovée !

Un soutien pour les projets de la Ville

Si la Métropole offre des services directement aux habitants, elle permet à travers différentes subventions de soutenir les projets de la commune. Avec ces aides financières, la Ville peut construire son budget en investissant dans des projets pour développer ou améliorer les services proposés aux habitants.

Ces aides sont de trois ordres. Deux d'entre elles sont mises en place en partenariat avec la Région : l'aide pour la **rénovation et la création des piscines** et l'aide pour les **économies d'énergie**. La troisième, le **fonds de soutien aux investissements communaux (FSIC)**, est assurée uniquement par la Métropole. A Déville, plusieurs projets sont concernés.

Il y a eu les travaux de **mise en accessibilité et d'économie d'énergie** réalisés l'année dernière à l'**Hôtel de Ville**. La Métropole a ainsi financé 38 000€ sur les 770 000€ qu'ont coûté les travaux.

De la même manière, un fonds d'aide sera accordé pour les travaux d'économie d'énergie et de mise en accessibilité qui vont être prochainement réalisés dans les **écoles Andersen et Blum**.

La Métropole soutient également la création de la **Maison des Arts et de la Musique** dans les anciens locaux de l'école Hélène Boucher. Avec un coût total de 1,6 million d'euros, le projet est aidé à hauteur de 260 000€ par la Métropole.

L'aide pour la création des piscines a favorisé l'engagement dans la **construction d'une nouvelle piscine** sur le site de l'ancien camping. Un projet détaillé dans le dossier du *déville infos* de janvier.



Les travaux de la zone d'aménagement concerté «**ZAC des rives de la Clairette**» sur l'ancien site de SPIE vont permettre la création de tout un quartier. 130 à 140 logements y seront construits. Pour la création de cette «zone de régénération urbaine» sur une ancienne friche industrielle, la commune reçoit une subvention d'un dispositif européen qui transite par l'intermédiaire de la Métropole et de la Région.

De plus, l'aménagement de ce quartier implique également des travaux au niveau des berges et une nouvelle aide sera accordée par la Métropole. Cette **transformation des berges** s'intègre à un projet de territoire sur l'ensemble de la Vallée du Cailly.

Des projets d'intérêt communautaire



Si la Métropole subventionne certains projets municipaux, d'autres projets sont de sa propre responsabilité mais représentent un intérêt pour tous les habitants de chaque commune de la Métropole. Le Zenith, le Palais des Sports Kindarena, les musées, le panorama XXL ou encore le 106...

En plus de ces **équipements collectifs**, la Métropole met en place des projets ou des travaux qui, indirectement, impactent la vie de la commune et contribuent à son évolution. C'est le cas des travaux des berges cités ci-dessus, qui à terme, vont permettre d'offrir 12km de promenade à proximité de la rivière. Il y a également l'aménagement des abords du Pont Flaubert ou du débouché du Cailly sur la Seine.

Après l'implantation de la pépinière d'entreprises Seine Creapolis sur la commune, la Métropole va développer un **hôtel d'entreprises** sur l'ancien site de Viasystems. Il s'agit de véritables locaux «clés en main» pour les jeunes entreprises.

(retour sur images)



Les élèves de CM1 élus au Conseil Municipal des Jeunes ont été présentés aux élus de la commune.



Les aînés ont enflammé la piste de bal du centre culturel Voltaire sur les airs interprétés par Régis Suez.



Que de beaux souvenirs pour les écoliers avec le spectacle offert pour Noël par l'Amicale Laïque de Déville !



Les élèves de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique ont fêté Noël au centre culturel Voltaire mais aussi à la résidence les Hortensias !



L'équipe de la piscine municipale avait préparé un nouveau parcours aquatique en présence du Père Noël !



Un beau spectacle présenté par les assistantes maternelles et les enfants pour le Noël du ram !



Un moment convivial avec le traditionnel repas de Noël organisé par le foyer des anciens.



Les enfants de l'accueil de loisirs ont assisté un spectacle de Noël organisé par les animateurs !



Marché de Noël du centre d'hébergement gérontologique La Filandière...

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flâner le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



(vie de la cité)



Les papilles des anciens ont été gâtées avec les colis distribués pour Noël.



Pour son tournoi de Noël, l'ALD Handball avait invité différents clubs.



Les tout-petits de la maison de la petite enfance ont réalisé de jolies décos pour fêter Noël avec leurs parents.



Convivialité pour le réveillon de Noël organisé par l'association des amis rouennais des petits frères des pauvres.



... et de la paroisse de l'Eglise Saint Pierre.

Stationnement

Pour bien stationner dans les rues de la commune

Sur les panneaux d'entrée de la Ville, il est indiqué que le stationnement unilatéral, alterné et semi-mensuel est appliquée sur l'ensemble des rues de la commune, sauf les rues faisant l'objet d'un arrêté municipal spécifique.

Cette alternance permet à la commune d'assurer la propreté de la voirie et l'entretien des caniveaux mais aussi, de repérer les voitures qui ne bougent pas, volées ou non.

Quelles sont les règles ?

Stationnement unilatéral signifie d'un seul côté de la rue, alterné qu'il faut changer de côté et semi-mensuel, le changement doit être fait chaque moitié du mois. Ainsi, du 1^{er} jour du mois jusqu'au 15, le stationnement s'opère du côté impair, et du 16 au dernier jour du mois, c'est du côté pair. Le changement doit être réalisé le dernier jour de chaque période entre 20h et 8h.



Quelles sont les exceptions ?

Dans certaines rues, le stationnement est réglementé par des arrêtés spécifiques. L'interdiction de stationner est alors matérialisée par des panneaux ou un marquage au sol (place délimitée par des bandes blanches ou lignes jaunes interdisant le stationnement le long du trottoir).

Rappel

Enfin, il est interdit de stationner sur les trottoirs (même à cheval), sur les ponts, et les emplacements réservés (transports de fonds, handicapés, taxis, etc...).

Personne n'a le droit de stationner devant l'entrée de son propre garage ou portail.

Un stationnement gênant est puni par une amende entre 11 et 35€ mais aussi par une possible mise en fourrière.



Les agents médaillés et retraités mis à l'honneur lors de la cérémonie des voeux avec le personnel municipal



Cérémonie d'échanges de voeux entre la municipalité et les corps constitués, les associations et les habitants.

agenda

(rendez-vous)

FÉVRIER

>> jusqu'au samedi 24
RECENSEMENT DE LA POPULATION

>> du jeudi 1^{er} au samedi 24
EXPOSITION «sens dessus dessous» médiathèque Anne Frank

>> jeudi 1^{er}
CONSEIL MUNICIPAL séance publique 20h30, Hôtel de Ville

>> vendredi 2
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du comité des fêtes 18h30, salle des associations «les rivières»

>> samedi 3
SAINTE BARBE des sapeurs pompiers 11h, halle du pont roulant

FUTSAL Ruche Déville Futsal / Déville Maromme 19h30, gymnase Ladoumègue

>> dimanche 4
BASKETBALL Seniors masculins 2 / Les Essarts 10h30, gymnase Guynemer

>> mardi 6
RANDONNÉE départ 13h30, parking salle des associations

>> vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE portes des grandes surfaces

>> samedi 10
CONTES DE LA PETITE SOURIS dès 4 ans, sur inscription 11h, médiathèque Anne Frank

PAPOTHÈQUE - FAMILLES DE FRANCE 16h, salle des associations «les rivières»

>> dimanche 11
MUSCULATION Demi-finale Force athlétique et Challenge Panazio 10h, gymnase Anquetil

BASKETBALL Seniors féminines 2 / Elbeuf 10h30, gymnase Guynemer

APRÈS-MIDI JEUX «Le Devil(le) des jeux» 13h, salle des associations

HANDBALL Seniors masculins 2 / Deauville 14h, gymnase Anquetil

HANDBALL Seniors masculins 1 / Granville 16h, gymnase Anquetil

>> mercredi 14
RANDONNÉE départ 13h30, parking salle des associations

CONCERT «autour de l'amour» de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique 16h, médiathèque Anne Frank

>> samedi 17
RANDONNÉE départ 8h30, parking salle des associations

MARMOTHÈQUE 0-3 ans, sur inscription 10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

>> dimanche 18
BASKETBALL Seniors masculins 2 / Oissel 10h30, gymnase Guynemer

>> lundi 19
CARNAVAL de la maison de la petite enfance 10h, maison de la petite enfance

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association «Ensemble» 18h, salle des associations «les rivières»

>> mardi 20
RANDONNÉE départ 13h30, parking salle des associations

>> mercredi 21
HEURE DU CONTE NUMÉRIQUE dès 5 ans, sur inscription 15h, médiathèque Anne Frank

CONCERT «MUSIQUE ENSEMBLE» de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique 19h30, centre culturel Voltaire

>> samedi 24
FUTSAL Ruche Déville Futsal / Jeunesse du Havre 19h30, gymnase Ladoumègue

>> dimanche 25
HANDBALL 16^e et 8^e de finale coupe de France Régionale et Départementale toute la journée, gymnase Anquetil

>> mardi 27
INSCRIPTION AU REPAS de l'Amicale des Anciens Travailleurs 14h30-16h, salle des associations «les rivières»

>> mercredi 28
RANDONNÉE départ 13h30, parking salle des associations

>> du mardi 27 au samedi 24 mars
EXPOSITION «Marc Pouyet et le Land art» médiathèque Anne Frank

MARS

>> lundi 5
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association «arts et loisirs des cheveux d'argent» 17h, «la Filandière»

>> mardi 6
INSCRIPTION pour le spectacle de printemps offert aux aînés par la commune 9h-12h/14h-16h, maison de l'animation

>> mercredi 7
BOURSE AUX VÊTEMENTS Familles de France 9h-18h, salle des associations «les rivières»

événement

Seniors en vacances : changement de cap !

La destination du programme «seniors en vacances» a été modifiée. La nouvelle destination conduira les aînés à Saint-Pierre-la-Mer, ancien village de pêcheurs, dans l'Aude. Deux séjours sont organisés du 16 au 23 septembre et du 29 septembre au 6 octobre 2018.

À 100 mètres d'une longue plage de sable fin, la résidence « Les Girelles » offre un pied-à-terre verdoyant et tranquille. Une région historique à découvrir avec de nombreux châteaux, abbayes et autres trésors du patrimoine : Carcassonne, Collioure, le Canal du Midi et les écluses de Fonseranes...



Le programme «seniors en vacances» permet à tous les retraités de partir en vacances en bénéficiant d'une aide financière de l'A.N.C.V. et de tarifs préférentiels accordés par les professionnels du tourisme. Les inscriptions pour les deux séjours sont enregistrées au C.C.A.S. jusqu'au mercredi 28 février.

Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

Pré-inscriptions scolaires

La rentrée 2018 se prépare maintenant !



Il est loin le temps de la rentrée mais le service de la jeunesse, des écoles et des sports se prépare pour septembre 2018 avec les **pré-inscriptions scolaires qui sont enregistrées du lundi 5 février au vendredi 16 mars.**

Votre enfant fait sa première rentrée en école préélémentaire (toute petite et petite section) ? Vous venez d'emménager sur la commune ou votre enfant était scolarisé dans un établissement privé ?

Il faut donc déposer un dossier de pré-inscription en Mairie. Rendez-vous au pôle inscription, de l'Hôtel de Ville, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi). Le dossier peut-être retiré en Mairie ou téléchargé sur le www.deville-les-rouen.fr

Les familles doivent se munir du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois, d'une attestation de domicile, du jugement de divorce ou documents du tribunal en fonction de la situation familiale. Pour les cas particuliers, renseignements auprès du pôle inscription.

Les enfants sont inscrits dans le secteur scolaire correspondant au domicile des parents.

L'admission définitive à l'école est confirmée par la direction de l'école concernée, à compter du lundi 14 mai.

Hôtel de Ville
02 32 82 34 80

Hôtel de Ville : mode d'emploi

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville-lès-Rouen
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
<https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel/>

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous.
Samedi 24 février

Tél : 06 87 02 75 23

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)
Renseignements : Hôtel de Ville - Service Urbanisme - Tél : 02 32 82 34 80

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10

N O U U E A U

Site

WEB



www.deville-les-rouen.fr

